

## **Définir le libéralisme, un enjeu politique**

Michael BIZIYOU

**Dans la volumineuse anthologie des textes libéraux qu'ils ont réunis, A. Laurent et V. Valentin avancent une définition univoque du libéralisme, afin de l'opposer frontalement au socialisme et de rejeter toute tentative de synthèse entre les deux. C'est par là, selon eux, que le débat politique pourra éviter les consensus illusoire.**

Recensé : Alain Laurent et Vincent Valentin (dir.), *Les penseurs libéraux*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, 920 p., 29 €.

*Les penseurs libéraux* est une anthologie composée par Alain Laurent et Vincent Valentin, deux auteurs reconnus pour leurs travaux sur le sujet<sup>1</sup>. Comme tout recueil refusant de se réduire à une compilation fourre-tout, celui-ci tire sa qualité du fait que le choix des textes y est guidé par une réflexion théorique. Ce que les auteurs entendent par libéralisme est en effet l'objet d'une élaboration précise, exprimée avec clarté dans un riche appareil critique.

Le recueil de textes proprement dit s'étend sur 650 pages. Il est globalement structuré en trois grandes étapes chronologiques : l'émergence du libéralisme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, son affirmation au XIX<sup>e</sup> siècle, son renouveau au XX<sup>e</sup> siècle. Au sein de ces étapes, les extraits sont classés suivant diverses articulations thématiques : tolérance religieuse, liberté politique, liberté économique, courant utilitariste, courant libertarien, etc. L'appareil critique n'occupe pas moins de 270 pages, sans compter de brèves présentations au début de chacun des textes et quelques annotations. Il se compose d'une copieuse introduction générale sur « L'idée libérale et ses interprètes », d'une généalogie inédite du mot libéralisme, d'un dictionnaire des auteurs, d'un dictionnaire des concepts, d'une bibliographie et d'index. L'objectif principal de ces commentaires est d'établir une définition univoque du libéralisme, puis d'en développer les détails et d'en tirer les conséquences.

### **Risque de dogmatisme et enjeu politique**

Or une telle entreprise de définition univoque court un risque important : celui du dogmatisme, de la réduction arbitraire d'une pluralité de pensées à une seule idéologie. Peut-on vraiment circonscrire de façon unifiée un terme dont les acceptions sont pourtant si multiples ? Peut-on déterrer une souche commune à des rameaux apparemment aussi différents que libéralisme économique et libéralisme politique, libéralisme classique et néolibéralisme, libéralisme rationaliste et libéralisme évolutionniste, libéralisme jusnaturaliste et libéralisme utilitariste, ordolibéralisme et ultralibéralisme, etc. ? Ce risque de dogmatisme

---

<sup>1</sup> Alain Laurent est notamment l'auteur d'un utile panorama de *La philosophie libérale*, Paris, Les Belles Lettres, 2002. Vincent Valentin a publié une étude éclairante sur *Les conceptions néo-libérales du droit*, Paris, Economica, 2002.

peut aussi se formuler, du point de vue historique, comme un risque d'anachronisme. N'y a-t-il pas une illusion rétrospective à vouloir repérer une continuité du libéralisme depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, alors que le terme ne fait ses débuts de façon peu fort définie qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et continue à demeurer imprécis jusqu'en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle ?

Ce double risque de dogmatisme et d'anachronisme a inspiré une certaine prudence théorique ou méthodologique à bien des interprètes du libéralisme<sup>2</sup>. A. Laurent et V. Valentin sont d'ailleurs pleinement conscients du problème, auquel ils consacrent des lignes perspicaces (p. 10, 12). Mais ils sont décidés à relever le défi d'une définition univoque du libéralisme du fait de l'enjeu même qu'ils ont choisi de donner à leur travail. Cet enjeu n'est pas seulement théorique, il est aussi et peut-être avant tout politique. Il ne s'agit pas uniquement de faire progresser la connaissance académique du libéralisme, mais aussi et surtout de nourrir en pratique le débat démocratique : « La vitalité du débat démocratique nécessite que se maintienne une conception pure du libéralisme, en face d'une conception pure du socialisme » (p. 87). Ainsi la définition du libéralisme doit-elle être univoque afin de permettre de clarifier les positions politiques, et même de les trancher afin d'éviter l'indifférenciation consensuelle : « Là se situe l'enjeu de la définition du libéralisme [...] : refuser l'appauvrissement du débat politique par son enfermement dans un faux consensus 'moderne' [...], entretenir l'originalité du modèle libéral de réalisation de la liberté afin de garantir la fécondité de son dialogue avec la tradition adverse » (p. 27).

### **Définition du libéralisme**

Quelle est donc cette définition univoque qui nous est proposée ? Présentons la en deux formulations successives, l'une strictement conceptuelle et l'autre plus historique.

La première consiste à dire que le libéralisme est une conception de la société pour laquelle la liberté individuelle n'est « pas seulement une fin mais un moyen » (p. 27), n'est pas seulement considérée comme « un objectif » mais « comme la meilleure solution » (p. 28). Cela distingue le libéralisme d'une part de conceptions qui n'ont pas la liberté individuelle pour fin et qui peuvent viser, par exemple, la liberté collective du peuple. Mais cela le distingue aussi, d'autre part, de conceptions qui ont la liberté individuelle pour fin mais pas pour moyen. Alors que ces dernières comptent sur l'intervention de l'État pour aider les individus à devenir libres, le libéralisme se confie plutôt à la coopération volontaire, à la concurrence et au pluralisme dans tous les types de rapports sociaux.

Cette première formulation peut ensuite être transposée dans le cadre d'une interprétation historique de la modernité politique. Si l'on concède que cette dernière se caractérise par un programme de promotion des droits de l'homme et de la démocratie, alors on peut considérer que le libéralisme des origines en a historiquement posé le « socle » ou le « cadre » (p. 17). Mais, par la suite, la réalisation progressive de ce programme a pu prendre la forme soit de l'intervention étatique modelant la société, et c'est « la voie du socialisme », soit du libre cours laissé à la liberté individuelle, et c'est « la voie du libéralisme » (p. 26). Dans cette perspective, le libéralisme apparaît à la fois comme « le socle de la modernité et l'un de ses développements possibles » (p. 17), ce développement consistant en « une interprétation individualiste de la modernité » (p. 84) par opposition à une interprétation collectiviste.

---

<sup>2</sup> Par exemple, c'est une telle prudence qui nous a amené à avancer la catégorie de « libéralisme problématique » dans Michaël Biziou, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, PUF, 2003, p. 276 ; ainsi que dans « Libéralisme politique et libéralisme économique » dans Gilles Kévorkian (dir.), *La pensée libérale. Histoire et controverses*, Paris, Ellipses, 2010, p. 15.

Ces deux formulations sont tout à fait cohérentes l'une avec l'autre. Le libéralisme comme socle de la modernité pose la liberté individuelle comme fin, tandis que le libéralisme comme interprétation de la modernité pose la liberté individuelle comme moyen. Nous sommes bien là en présence d'une définition univoque du libéralisme, englobant liberté de conscience, liberté politique et liberté économique.

### **Libéralisme et socialisme, les frères ennemis**

La principale conséquence, indissolublement théorique et politique, que tirent les auteurs d'une telle définition univoque, est de désigner le socialisme comme frère ennemi du libéralisme. Si le communisme ou le fascisme sont aussi ses ennemis, ils n'appartiennent pas du tout à la même famille de pensée. Seul le socialisme se trouve dans une position de symétrie opposé du libéralisme, parce que ce sont deux doctrines visant la même fin mais sans utiliser le même moyen, deux façons de réaliser le programme de la modernité mais en l'interprétant différemment. Minimiser l'opposition entre libéralisme et socialisme serait donc priver la démocratie de son débat actuel le plus fécond : « Les considérer comme une divergence dérisoire entre amis signifierait qu'une fois écartés les projets communistes et fascistes, aucun débat ne divise les démocrates. Ce serait évidemment une absurdité politique et une impasse théorique » (p. 23). En ce sens, le plus grand risque qui menace le débat démocratique contemporain est une « pensée unique » qui « affadirait, voire supprimerait, dans chacune des deux mouvances, ce qui est le plus original, le plus essentiel, et aussi le plus stimulant » (p. 87).

C'est pourquoi, si la présente anthologie présente des textes allant de la frange la plus individualiste du libéralisme (le libertarisme américain) jusqu'à une version de l'économie de marché réclamant des règles constitutionalisées et garanties par l'État (l'ordolibéralisme allemand), elle se fait un devoir de rejeter toute tentative de synthèse entre libéralisme et socialisme. On n'y trouvera aucun texte de John Rawls, ni d'aucun autre auteur que l'on nomme pourtant aux Etats-Unis les *liberals*. Rawls et ces derniers ne sont pas autre chose, selon cette analyse, que des partisans du « socialisme réformiste » (p. 23), et le fait qu'on leur attribue outre-Atlantique l'étiquette de *liberalism* ne s'explique que par un vocabulaire et un contexte culturel américains qui ont évolué très différemment de ceux de l'Europe<sup>3</sup>. D'ailleurs, si l'on considère la caractérisation du libéralisme que donne l'un des principaux introducteurs de Rawls en France, Catherine Audard, on verra à quel point la définition élaborée par A. Laurent et V. Valentin semble conçue pour s'opposer à sa catégorie de « libéralisme social »<sup>4</sup>. Et c'est plus encore qu'elle paraît faite pour révoquer la catégorie de « socialisme libéral », proposée notamment par Monique Canto-Sperber pour réformer la gauche non marxiste<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Voir Alain Laurent, *Le libéralisme américain. Histoire d'un détournement*, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

<sup>4</sup> Catherine Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard, 2009. L'auteur explique que, sous la pression du socialisme, le libéralisme a su intelligemment « se réinventer » au tournant du XX<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un « libéralisme 'social' » (p. 257). Dans cette perspective, il lui semble que « l'ultralibéralisme de Milton Friedman, repris par les gouvernements Thatcher et Reagan, est difficilement intégrable dans le camp libéral » (p. 334), ou que dans le débat entre Keynes et Hayek le premier est « le plus libéral et pragmatique des deux » (p. 395), ou encore que « si l'ultralibéralisme prétend faire partie de la tradition libérale, en réalité, il s'en exclut » (p. 399).

<sup>5</sup> Monique Canto-Sperber et Nadia Urbinati (dir.), *Le socialisme libéral. Une anthologie : Europe, Etats-Unis*, Paris, Editions Esprit, 2003. L'ouvrage déclare « refuser l'antagonisme des traditions socialiste et libérale » (p. 7), et promouvoir des idées « à la fois libérales, car exprimant la défense de toutes les libertés, et socialistes, car refusant toutes les formes d'asservissement que l'exercice des libertés peut parfois créer » (p. 12). Cette démarche s'appuie sur un refus du marxisme : « Si le marxisme n'est plus la philosophie du socialisme, la question se pose de savoir quelle philosophie mettre à la place du marxisme ? [...] La philosophie du socialisme,

Le travail d'A. Laurent et V. Valentin rebutera peut-être ceux qui sont à la recherche d'une voie médiane entre libéralisme et socialisme. Mais il ne pourra qu'attirer l'attention tant des libéraux que de leurs adversaires, parce qu'il fait tout pour organiser méthodiquement leur confrontation, en refusant avec eux ce qu'il nomme dédaigneusement la pensée unique social-démocrate ou le faux consensus de la modernité (p. 27). Alors que l'on accuse souvent le libéralisme d'avoir pour effet de dépolitiser la société en remplaçant la délibération démocratique par la neutralité constitutionnelle ou l'échange marchand, voici donc une proposition d'utiliser le libéralisme pour, paradoxalement, repolitiser les débats.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 26 septembre 2013

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)